Auditor Conseil

NMFINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

66, rue de Paris
93100 MONTREUIL

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

Auditor Conseil

NMFINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

66, rue de Paris
93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

NMFINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société NMFINANCES,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NMFINANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe : « Changements de méthodes », qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ***Évaluation des titres de participation***

Comme indiqué dans la note de l'annexe « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » relative aux immobilisations financières, les titres de participation font l'objet d'une provision dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable inscrite à l'actif du bilan.

L'estimation de la valeur d'inventaire requiert un jugement de la direction, notamment dans le choix des éléments retenus, qui peuvent correspondre à des données actuelles, et/ou à des données prévisionnelles.

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'inventaire, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à apprécier l'estimation de ces valeurs à partir des éléments chiffrés issus des derniers comptes annuels, de ceux issus des prévisionnels établis par la direction, et des perspectives envisagées.

V. VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

VI. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VII. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 septembre 2026

Le commissaire aux comptes

AUDITOR CONSEIL



Khadija BOUTKHIL
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomp...				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	207 012,39	63 463,40	143 548,99	133 643,70
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	10 290 644,89	600 000,00	9 690 644,89	10 679 739,89
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 030,00		16 030,00	16 030,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**10 513 687,28**	**663 463,40**	**9 850 223,88**	**10 829 413,59**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	66 123,55		66 123,55	10 681,14
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	263 791,55		263 791,55	147 545,59
Autres créances	919 753,88	132 136,00	787 617,88	689 428,07
Charges constatées d'avance	6 490,78		6 490,78	
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				500 000,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	298 570,07		298 570,07	605 986,25
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 554 729,83**	**132 136,00**	**1 422 593,83**	**1 953 641,05**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**12 068 417,11**	**795 599,40**	**11 272 817,71**	**12 783 054,64**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	100,00	100,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 681 100,89	3 647 131,29
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-63 604,66	33 969,60
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**3 618 596,23**	**3 682 200,89**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	**0,00**	**0,00**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	**0,00**	**0,00**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 190 872,49	6 488 683,70
Emprunts et dettes financières diverses	445 847,32	477 722,83
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 871,90	117 269,13
Dettes fiscales et sociales	128 264,54	160 458,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	683 365,23	1 856 719,27
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**7 654 221,48**	**9 100 853,75**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**11 272 817,71**	**12 783 054,64**

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	1 305 502,65	966 275,46
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 305 502,65**	**966 275,46**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions	2 083,30	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 906,01
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	647,68	563,63
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 308 233,63**	**969 745,10**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	390 283,48	260 026,43
Impôts, taxes, et versements assimilés	28 758,05	33 906,72
Salaires	456 032,13	442 641,31
Cotisations sociales	67 365,76	66 771,31
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	34 649,96	14 885,11
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	2 245,65	6,42
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**979 335,03**	**818 237,30**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**328 898,60**	**151 507,80**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	29 341,22	30 993,52
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	70 404,20	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**99 745,42**	**30 993,52**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		100 000,00
Intérêts et charges assimilées	332 152,68	13 853,72
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**332 152,68**	**113 853,72**

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-232 407,26**	**-82 860,20**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**96 491,34**	**68 647,60**
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)	132 136,00	9 351,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-132 136,00**	**-9 351,00**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	27 960,00	25 327,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 407 979,05**	**1 000 738,62**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**1 471 583,71**	**966 769,02**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-63 604,66**	**33 969,60**

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **11 272 817,71 €**.
Le résultat net comptable est **une perte** de **-63 604,66 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	1 à 3 ans
Autres	1 à 3 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Subventions

Inscription non-proratisée :
Les subventions d'exploitations reçues sont enregistrées en produits dès qu'elles sont octroyées.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Indemnité de départ à la retraite

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice étant donné le montant non significatif des indemnités de fin de carrière.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **NMFINANCES** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	162 457,14	44 555,25		207 012,39
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	11 279 739,89	54 795,00	1 043 890,00	10 290 644,89
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 030,00			16 030,00
TOTAL	**11 458 227,03**	**99 350,25**	**1 043 890,00**	**10 513 687,28**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			28 813,44	34 649,96		63 463,40
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**28 813,44**	**34 649,96**		**63 463,40**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Créances rattachées à des participations		132 136,00		132 136,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	**600 000,00**	**732 136,00**	**600 000,00**	**732 136,00**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Une provision pour dépréciation des comptes courants des filiales NOOR et 2M a été enregistrée au 31-12-2025. Le montant global de 132136€ correspond:

-à la provision pour dépréciation du compte courant NOOR à hauteur de: 40000€.

-à la provision pour dépréciation du compte courant 2M à hauteur de: 92136€.

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).					
KITHIRA	437 609,59	100,00	1 703 964,89	1 703 964,89	
A2R	186 323,56	100,00	261 346,00	261 346,00	33 702,93
CCCL CLEMENT CENTRE COMMERCIAL LIVRY	590 138,36	100,00	3 307 054,00	3 307 054,00	
CLEMENT LIVRY GARGAN	-134 780,35	100,00	685 613,00	685 613,00	
2M	-97 320,15	100,00	1 000,00	1 000,00	92 136,26
CLEMENT ROSNY VILLEMOMBLE	110 724,47	100,00	1 462 443,00	1 462 443,00	
MCV	-160 016,72	100,00	1 000,00	1 000,00	
MVF	-2 231,58	100,00	1 568 224,00	1 568 224,00	216 707,99
NOOR	-9 393,52	100,00	600 000,00		85 006,11
SCHAMS	-305 853,35	100,00	700 000,00	700 000,00	321 055,13
TOTAL DES FILIALES (A)	**615 200,31**		**10 290 644,89**	**9 690 644,89**	**748 608,42**
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)					
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)					
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au §A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au §B					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	**615 200,31**		**10 290 644,89**	**9 690 644,89**	**748 608,42**

Rubriques	Montant des engagements donnés	Chiffre d'affaires HT dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus				
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).				
KITHIRA		3 213 926,01	120 342,76	
A2R		2 512 470,28	12 895,22	
CCCL CLEMENT CENTRE COMMERCIAL LIVRY		4 524 795,01	349 333,96	
CLEMENT LIVRY GARGAN		2 421 009,37	-84 507,58	
2M			10 135,45	
CLEMENT ROSNY VILLEMOMBLE		4 155 981,94	263 492,23	
MCV		2 914 990,07	-138 263,05	
MVF		3 590 117,47	-48 046,56	
NOOR		-557,20	11 675,70	
SCHAMS		2 517 067,39	-42 686,00	
TOTAL DES FILIALES (A)		**25 849 800,34**	**454 372,13**	
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)				
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)				
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1. Filiales non reprises au §A				
a. Filiales Françaises (ensemble)				
b. Filiales étrangères (ensemble)				
2. Participations non reprises au §B				
Dans des sociétés françaises				
Dans des sociétés étrangères				
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)		**25 849 800,34**	**454 372,13**	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	16 030,00	16 030,00		
Clients douteux				
Autres créances clients	263 791,55	263 791,55		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices	15 668,00	15 668,00		
TVA	41 126,20	41 126,20		
Autres impôts	1 266,00	1 266,00		
Divers				
Groupes et associés	770 049,98	770 049,98		
Débiteurs divers	91 643,70	91 643,70		
Charges constatées d'avance	6 490,78	6 490,78		
TOTAL	**1 206 066,21**	**1 206 066,21**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	6 490,78	
TOTAL	**6 490,78**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 000,00	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 000,00	

Le capital de société s'élève à 1000€ divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 10€.

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	1 000,00				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	100,00				
Autres réserves	3 647 131,29	33 969,60			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	33 969,60	-33 969,60			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**3 682 200,89**				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			1 000,00
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			100,00
Autres réserves			3 681 100,89
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	68 531,34		68 531,34
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	**68 531,34**		**3 750 732,23**

L'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2025 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 au compte "autres réserves".

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	6 190 872,49	1 264 801,55	3 880 187,83	1 045 883,11
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	205 871,90	205 871,90		
Personnel et comptes rattachés	12 036,00	12 036,00		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	32 263,60	32 263,60		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	80 686,59	80 686,59		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 278,35	3 278,35		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	445 847,32	445 847,32		
Autres dettes	683 365,23	683 365,23		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**7 654 221,48**	**2 728 150,54**	**3 880 187,83**	**1 045 883,11**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	471 721,56			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	73 454,44			

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	1 305 502,65		1 305 502,65
TOTAL	**1 305 502,65**		**1 305 502,65**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	144 879,82	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	6 297,58	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	1 972,57	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	17 452,18	
État - Charges à payer	-1 119,00	
TOTAL	**169 483,15**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	246 000,00	
TOTAL	**246 000,00**	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes		
Afférents aux services autres		
TOTAL		

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3000 euros, décomposé de la manière suivante :

• honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3000 euros,

• honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :0euros.

NMFINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

66, rue de Paris
93100 MONTREUIL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

NMFINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société NMFINANCES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.223-19 du code de commerce.

CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention de compte courant

Personne concernée :
Monsieur Nasser MOKRANE gérant associé de la société NMFINANCES

Nature :
Monsieur Nasser MOKRANE, gérant associé, est titulaire d'un compte courant d'associé, non rémunéré.

Modalités financières :
Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant de Monsieur Nasser MOKRANE est créditeur et s'élève à 73 454,44 euros.

2. Conventions avec la société 2M

Personne concernée :
Monsieur Nasser MOKRANE gérant associé de la société 2M

Nature :

- Contrat d'assistance et de prestations de services : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes duquel la société NMFINANCES s'est engagée à fournir à la société 2M une assistance en matière financière, comptable, juridique, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de gestion commerciale et de contrôle technique interne.

- Convention de trésorerie : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes de laquelle la société 2M place ses opérations financières sous la direction du service de trésorerie du Groupe organisé par la société NMFINANCES.

Modalités financières :

- En 2025, la société n'a pas comptabilisé de produits au titre du contrat d'assistance et de prestations de services.

- Le compte courant de la société 2M présente un solde débiteur de 92 136,26 euros dans les comptes de la société NMFINANCES au 31 décembre 2025, déprécié en totalité, et les intérêts courus correspondants s'élèvent à 3 454,23 euros.

3. Conventions avec la société A2R

Personne concernée :
Monsieur Nasser MOKRANE gérant de la société A2R

Nature :

- Contrat d'assistance et de prestations de services : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes duquel la société NMFINANCES s'est engagée à fournir à la société A2R une assistance en matière financière, comptable, juridique, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de gestion commerciale et de contrôle technique interne.

- Convention de trésorerie : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes de laquelle la société A2R place ses opérations financières sous la direction du service de trésorerie du Groupe organisé par la société NMFINANCES.

Modalités financières :

- En 2025, la société a comptabilisé en produits, la somme de 60 000 euros au titre du contrat d'assistance et de prestations de services.

- Le compte courant de la société A2R présente un solde débiteur de 33 702,93 euros dans les comptes de la société NMFINANCES au 31 décembre 2025, les intérêts courus correspondants s'élèvent à 1 533,48 euros.

4. Conventions avec la société MVF

Personne concernée :
Monsieur Nasser MOKRANE gérant de la société MVF

Nature :

- Contrat d'assistance et de prestations de services : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes duquel la société NMFINANCES s'est engagée à fournir à la société MVF une assistance en matière financière, comptable, juridique, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de gestion commerciale et de contrôle technique interne.

- Convention de trésorerie : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes de laquelle la société MVF place ses opérations financières sous la direction du service de trésorerie du Groupe organisé par la société NMFINANCES.

Modalités financières :

- En 2025, la société a comptabilisé en produits, la somme de 100 000 euros au titre du contrat d'assistance et de prestations de services.

- Le compte courant de la société MVF présente un solde débiteur de 216 707,99 euros dans les comptes de la société NMFINANCES au 31 décembre 2025, les intérêts courus correspondants s'élèvent à 13 250,9 euros.

5. Conventions avec la société MCV

Personne concernée :
Monsieur Nasser MOKRANE gérant de la société MCV

Nature :

- Contrat d'assistance et de prestations de services : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes duquel la société NMFINANCES s'est engagée à fournir à la société MCV une assistance en matière financière, comptable, juridique, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de gestion commerciale et de contrôle technique interne.

- Convention de trésorerie : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes de laquelle la société MCV place ses opérations financières sous la direction du service de trésorerie du Groupe organisé par la société NMFINANCES.

Modalités financières :

- En 2025, la société a comptabilisé en produits, la somme de 75 000 euros au titre du contrat d'assistance et de prestations de services.

- Le compte courant de la société MCV présente un solde créditeur de 45 759,77 euros dans les comptes de la société NMFINANCES au 31 décembre 2025, les intérêts courus correspondants s'élèvent à 1 395,88 euros.

6. Conventions avec la société NOOR

Personne concernée :
Monsieur Nasser MOKRANE gérant de la société NOOR

Nature :

- Contrat d'assistance et de prestations de services : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes duquel la société NMFINANCES s'est engagée à fournir à la société NOOR une assistance en matière financière, comptable, juridique, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de gestion commerciale et de contrôle technique interne.

- Convention de trésorerie : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes de laquelle la société NOOR place ses opérations financières sous la direction du service de trésorerie du Groupe organisé par la société NMFINANCES.

Modalités financières :

- En 2025, la société n'a pas comptabilisé de produits au titre du contrat d'assistance et de prestations de services.

- Le compte courant de la société NOOR présente un solde débiteur de 85 006,11 euros dans les comptes de la société NMFINANCES au 31 décembre 2025, déprécié à hauteur de 40 000€, et les intérêts courus correspondants s'élèvent à 3 867,78 euros.

7. Conventions avec la société SCHAMS

Personne concernée :
Monsieur Nasser MOKRANE gérant de la société SCHAMS

Nature :

- Contrat d'assistance et de prestations de services : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes duquel la société NMFINANCES s'est engagée à fournir à la société SCHAMS

une assistance en matière financière, comptable, juridique, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de gestion commerciale et de contrôle technique interne.

- Convention de trésorerie : avec une date d'effet au 1er janvier 2012, aux termes de laquelle la société SCHAMS place ses opérations financières sous la direction du service de trésorerie du Groupe organisé par la société NMFINANCES.

Modalités financières :

- En 2025, la société a comptabilisé en produits, la somme de 75 000 euros au titre du contrat d'assistance et de prestations de services.

- Le compte courant de la société SCHAMS présente un solde débiteur de 321 055,13 euros dans les comptes de la société NMFINANCES au 31 décembre 2025, les intérêts courus correspondants s'élèvent à 4 965,75 euros.

8. Conventions avec les sociétés CCCL, CRV, CLG et KITHIRA

Personne concernée :
Monsieur Nasser MOKRANE gérant associé de la société NMFINANCES, qui est présidente des sociétés CCCL, CRV, CLG et KITHIRA

Nature :

- Convention d'assistance et de prestations de services : avec une date d'effet fixée à la date d'entrée dans le périmètre du groupe de chacune des filiales, soit le 1er août 2024 pour l'ensemble, à l'exception de KITHIRA dont la date d'entrée est le 1er avril 2024, et aux termes desquelles, la société NMFINANCES s'est engagée à fournir aux sociétés CCCL, CRV, CLG et KITHIRA, une assistance en matière administrative, financière, comptable, juridique, et social, ainsi qu'en termes de contrôle interne, de ressources humaines, et de gestion commerciale.

- Convention de trésorerie : avec une date d'effet fixée à la date d'entrée dans le périmètre du groupe de chacune des filiales, soit le 1er août 2024 pour l'ensemble, à l'exception de KITHIRA dont la date d'entrée est le 1er avril 2024, et aux termes desquelles les sociétés CCCL, CRV, CLG et KITHIRA placent leurs opérations financières sous la direction du service de trésorerie du Groupe organisé par la société NMFINANCES.

Modalités financières :

- En 2025, la société a comptabilisé en produits, au titre de la convention d'assistance et de prestations de services, les montants suivants par société :
 . CCCL : 240 000 €
 . CRV : 60 000 €
 . CLG : 75 000 €
 . KITHIRA : 240 000 €

- Le solde des comptes courants de ces filiales dans les comptes de la société NMFINANCES est le suivant au 31 décembre 2025 :
 . CCCL : créditeur de 150 000 € – intérêts courus de 2 243,84 €
 . CRV : créditeur de 50 000 € – intérêts courus de 1 022,19 €
 . CLG : créditeur de 101 838,11 € - intérêts courus de 4 633,63 €
 . KITHIRA : créditeur de 24 795 € - intérêts courus de 873,2 €.

Fait à Paris, le 14 septembre 2026

Le commissaire aux comptes

AUDITOR CONSEIL



Khadija BOUTKHIL
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

NMFINANCES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 66, rue de Paris
93100 MONTREUIL

523 691 657 RCS BOBIGNY

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2025

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Nasser MOKRANE
Le 5 oct. 2026

Signed with Universign doc_7eaP tx_xn0VkG53yQZA

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomp...				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	207 012,39	63 463,40	143 548,99	133 643,70
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	10 290 644,89	600 000,00	9 690 644,89	10 679 739,89
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 030,00		16 030,00	16 030,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**10 513 687,28**	**663 463,40**	**9 850 223,88**	**10 829 413,59**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	66 123,55		66 123,55	10 681,14
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	263 791,55		263 791,55	147 545,59
Autres créances	919 753,88	132 136,00	787 617,88	689 428,07
Charges constatées d'avance	6 490,78		6 490,78	
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				500 000,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	298 570,07		298 570,07	605 986,25
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 554 729,83**	**132 136,00**	**1 422 593,83**	**1 953 641,05**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**12 068 417,11**	**795 599,40**	**11 272 817,71**	**12 783 054,64**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	100,00	100,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 681 100,89	3 647 131,29
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-63 604,66	33 969,60
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**3 618 596,23**	**3 682 200,89**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	**0,00**	**0,00**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	**0,00**	**0,00**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 190 872,49	6 488 683,70
Emprunts et dettes financières diverses	445 847,32	477 722,83
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 871,90	117 269,13
Dettes fiscales et sociales	128 264,54	160 458,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	683 365,23	1 856 719,27
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**7 654 221,48**	**9 100 853,75**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**11 272 817,71**	**12 783 054,64**

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	1 305 502,65	966 275,46
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 305 502,65**	**966 275,46**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions	2 083,30	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 906,01
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	647,68	563,63
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 308 233,63**	**969 745,10**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	390 283,48	260 026,43
Impôts, taxes, et versements assimilés	28 758,05	33 906,72
Salaires	456 032,13	442 641,31
Cotisations sociales	67 365,76	66 771,31
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	34 649,96	14 885,11
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	2 245,65	6,42
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**979 335,03**	**818 237,30**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**328 898,60**	**151 507,80**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	29 341,22	30 993,52
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	70 404,20	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**99 745,42**	**30 993,52**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		100 000,00
Intérêts et charges assimilées	332 152,68	13 853,72
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**332 152,68**	**113 853,72**

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-232 407,26**	**-82 860,20**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**96 491,34**	**68 647,60**
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)	132 136,00	9 351,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-132 136,00**	**-9 351,00**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	27 960,00	25 327,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 407 979,05**	**1 000 738,62**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**1 471 583,71**	**966 769,02**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-63 604,66**	**33 969,60**

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **11 272 817,71 €**.
Le résultat net comptable est **une perte** de **-63 604,66 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	1 à 3 ans
Autres	1 à 3 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Subventions

Inscription non-proratisée :

Les subventions d'exploitations reçues sont enregistrées en produits dès qu'elles sont octroyées.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Indemnité de départ à la retraite

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice étant donné le montant non significatif des indemnités de fin de carrière.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **NMFINANCES** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	162 457,14	44 555,25		207 012,39
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	11 279 739,89	54 795,00	1 043 890,00	10 290 644,89
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 030,00			16 030,00
TOTAL	**11 458 227,03**	**99 350,25**	**1 043 890,00**	**10 513 687,28**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement Concessions, brevets & licences Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immo. en cours, avances et acomptes			28 813,44	34 649,96		63 463,40
Immobilisations financières						
Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières						
TOTAL			**28 813,44**	**34 649,96**		**63 463,40**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	600 000,00			600 000,00
Créances rattachées à des participations		132 136,00		132 136,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	**600 000,00**	**132 136,00**		**732 136,00**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Une provision pour dépréciation des comptes courants des filiales NOOR et 2M a été enregistrée au 31-12-2025. Le montant global de 132136€ correspond:

-à la provision pour dépréciation du compte courant NOOR à hauteur de: 40000€.

-à la provision pour dépréciation du compte courant 2M à hauteur de: 92136€.

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).					
KITHIRA	437 609,59	100,00	1 703 964,89	1 703 964,89	
A2R	186 323,56	100,00	261 346,00	261 346,00	33 702,93
CCCL CLEMENT CENTRE COMMERCIAL LIVRY	590 138,36	100,00	3 307 054,00	3 307 054,00	
CLEMENT LIVRY GARGAN	-134 780,35	100,00	685 613,00	685 613,00	
2M	-97 320,15	100,00	1 000,00	1 000,00	92 136,26
CLEMENT ROSNY VILLEMOMBLE	110 724,47	100,00	1 462 443,00	1 462 443,00	
MCV	-160 016,72	100,00	1 000,00	1 000,00	
MVF	-2 231,58	100,00	1 568 224,00	1 568 224,00	216 707,99
NOOR	-9 393,52	100,00	600 000,00		85 006,11
SCHAMS	-305 853,35	100,00	700 000,00	700 000,00	321 055,13
TOTAL DES FILIALES (A)	**615 200,31**		**10 290 644,89**	**9 690 644,89**	**748 608,42**
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)					
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)					
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au §A					
a. Filiales Françaises (ensemble) b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au §B					
Dans des sociétés françaises Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	**615 200,31**		**10 290 644,89**	**9 690 644,89**	**748 608,42**

Rubriques	Montant des engagements donnés	Chiffre d'affaires HT dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus				
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).				
KITHIRA		3 213 926,01	120 342,76	
A2R		2 512 470,28	12 895,22	
CCCL CLEMENT CENTRE COMMERCIAL LIVRY		4 524 795,01	349 333,96	
CLEMENT LIVRY GARGAN		2 421 009,37	-84 507,58	
2M			10 135,45	
CLEMENT ROSNY VILLEMOMBLE		4 155 981,94	263 492,23	
MCV		2 914 990,07	-138 263,05	
MVF		3 590 117,47	-48 046,56	
NOOR		-557,20	11 675,70	
SCHAMS		2 517 067,39	-42 686,00	
TOTAL DES FILIALES (A)		**25 849 800,34**	**454 372,13**	
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)				
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)				
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1. Filiales non reprises au §A				
a. Filiales Françaises (ensemble)				
b. Filiales étrangères (ensemble)				
2. Participations non reprises au §B				
Dans des sociétés françaises				
Dans des sociétés étrangères				
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)		**25 849 800,34**	**454 372,13**	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	16 030,00	16 030,00		
Clients douteux				
Autres créances clients	263 791,55	263 791,55		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices	15 668,00	15 668,00		
TVA	41 126,20	41 126,20		
Autres impôts	1 266,00	1 266,00		
Divers				
Groupes et associés	770 049,98	770 049,98		
Débiteurs divers	91 643,70	91 643,70		
Charges constatées d'avance	6 490,78	6 490,78		
TOTAL	**1 206 066,21**	**1 206 066,21**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	6 490,78	
TOTAL	**6 490,78**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 000,00	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 000,00	

Le capital de société s'élève à 1000€ divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 10€.

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	1 000,00				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	100,00				
Autres réserves	3 647 131,29	33 969,60			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	33 969,60	-33 969,60			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**3 682 200,89**				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			1 000,00
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			100,00
Autres réserves			3 681 100,89
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	68 531,34		68 531,34
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	**68 531,34**		**3 750 732,23**

L'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2025 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 au compte "autres réserves".

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	6 190 872,49	1 264 801,55	3 880 187,83	1 045 883,11
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	205 871,90	205 871,90		
Personnel et comptes rattachés	12 036,00	12 036,00		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	32 263,60	32 263,60		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	80 686,59	80 686,59		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 278,35	3 278,35		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	445 847,32	445 847,32		
Autres dettes	683 365,23	683 365,23		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**7 654 221,48**	**2 728 150,54**	**3 880 187,83**	**1 045 883,11**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	471 721,56			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	73 454,44			

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	1 305 502,65		1 305 502,65
TOTAL	**1 305 502,65**		**1 305 502,65**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	144 879,82	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	6 297,58	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	1 972,57	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	17 452,18	
État - Charges à payer	-1 119,00	
TOTAL	**169 483,15**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	246 000,00	
TOTAL	**246 000,00**	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes		
Afférents aux services autres		
TOTAL		

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3000 euros, décomposé de la manière suivante :

• honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3000 euros,

• honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :0euros.

NMFINANCES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 66, rue de Paris
93100 MONTREUIL

523 691 657 RCS BOBIGNY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -63 604,66 euros de la manière suivante :

En totalité au compte « Autres réserves » -63 604,66 euros
Qui s'élève ainsi à 3 617 496,23 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Nasser MOKRANE
Le 5 oct. 2026

Signed with Universign doc_GVo7 tx_xn0VkG53yQZA